

Réunion n°1 du 28 octobre 2015:

*Facilitatrice: Bernadette*

*Gardien du Temps: Franck*

*Gardien de la Parole: le Bâton de parole*

Ordre du jour:

- Topo sur les réalisations, les associations, les manifestations...
- Expérience de Franck et ses vélos électriques
- Administration du cercle "mobilité douce"
- incohérence...signalisations: le quai de Ripaille... l'accident
- actions et projets

Rencontre avec l'association "inspire" lors de la journée à Thiez sur le thème de la mobilité douce. Une des adhérentes nous propose de venir à la rencontre du groupe colibri pour partager leur expériences et nous donner des pistes de travail. Un petit livret intitulé: "le vélo c'est du propre!" explique, en s'appuyant sur des études les intérêts de se déplacer en vélo, de la santé morale et physique du citoyen mais aussi celle des finances publiques sans oublier pour le climat.

La commune annonce qu'elle agrandit le champ des bandes cyclables sécurisées. Seulement, elles restent dangereuses car elles disparaissent aux intersections et rond-points.

Rapidement, j'ai abordé les autres moyens de déplacement: train, bus, auto-partage, covoiturage...

Il existe à l'office du tourisme de Thonon des locations de vélos électriques pour 15€ l'heure!

Nous décidons de répertorier les zones non cyclables et de demander à l'ODT (office du tourisme), un plan de la ville indiquant les bandes cyclables. Nous irons prospecter dans les autres communes (chacun(e) peut aussi le faire dans la sienne).

Franck circule depuis un an avec un vélo électrique pliable acheté 650€ et payé en 10 fois sans frais. En faisant 18 km par jour pour aller au travail, il économise environ 1500€ par an. Il a racheté un vélo grandes roues au coût de 850€, la batterie est garantie 2 ans, l'autonomie 70 km environ pour des trajets plus longs. Chez Norauto, il a trouvé un très bon rapport qualité prix.

Christine nous fait le récit de son accident survenu cet été au quai de Ripaille. Lors de la fête nautique, un commerçant avait installé une ficelle entre son stand et la rambarde le long du quai. Christine arrivant en vélo, s'est heurté à la ficelle et chuta. Elle fut blessée, traumatisée. Elle a toutes les peines du monde à faire reconnaître la responsabilité du commerçant. De plus, elle a découvert un article sur "le messenger" qui encourageait la pratique du vélo sur

cette zone en précisant que c'était le moyen le plus rapide pour se rendre à la piscine! Or il semblerait que cette voie est interdite aux vélos, d'après une signalisation. A vérifier si cela concerne tout le quai ou juste la zone près de la piscine. Sinon, la route est-elle suffisamment sécurisée pour les cyclistes? pas sûr.

Nous envisageons une belle journée de mobilisation au Printemps 2016: tous en vélo, décorés de trucs rigolos, pour sensibiliser, informer, montrer la nécessité de réduire nos émissions de CO2.

Demander avec force à améliorer les conditions de circulation en ville en vélo. Beaucoup nous disent: "je ne prend pas le vélo, c'est trop dangereux".

Nous pourrions nous appuyer sur des actions similaires à Passy, Chamonix, aux Houches en 2014-2015, sous le slogan "je suis REVOLUTION'AIR".